

Cadre réservé à l'administration.

Reçu le:
Enregistré le:

Nom :
Prénom :
Date de naissance:
Sexe :
Ecole :
Niveau Scolaire :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024/2025

Dossier de préinscription aux activités péri et extrascolaires

Pour que ce dossier soit complet, merci de joindre **OBLIGATOIREMENT** les documents suivants:



- une attestation d'assurance "Responsabilité civile" pour l'année scolaire 2024/2025
- la copie des pages de vaccination à jour (4 pages).

	Responsable légal 1 (*)		Responsable légal 2 (*)	
NOM/Prénom				
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Situation familiale (*)	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Union Libre <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Pacs			
Adresse				
Téléphones personnels	Fixe :	Portable:	Fixe :	Portable:
Adresse mail				
Profession				
Employeur				
Téléphones professionnels	Fixe :	Portable:	Fixe :	Portable:

(*) A noter que si un jugement est fourni aux services municipaux, il sera appliqué dans son intégralité : respect de la garde alternée, facturation correspondant à la modalité de garde...

Informations supplémentaires :

→ Sécurité sociale : Régime général MSA Autre

→ N° allocataire CAF/MSA : _____

En renseignant votre n° allocataire, vous nous donnez votre consentement pour que nous utilisions et conservions ces données pour récupérer automatiquement votre quotient familial (QF) auprès de la CAF dans le cadre des démarches d'Etat "Dites-le nous une fois".

→ L'enfant bénéficie-t-il d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour allergies, maladies chroniques...?

Oui Non

Si oui, bénéficie-t-il d'un panier repas ? Oui Non

→ L'enfant mange t-il du porc ? Oui Non

→ L'enfant bénéficie-t-il d'un dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)?

Oui Non

Si oui, bénéficie-t-il d'une allocation AEEH (Allocation d'Education à l'Enfant Handicapé)?

Oui Non

OBSERVATIONS PARTICULIERES SUR L'ENFANT (problèmes alimentaires, dispositif médical...):

.....
.....

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant et à prévenir en cas d'urgence :

(Autres que les parents ou les responsables légaux)

Nom/Prénom (*)	Lien avec l'enfant	Téléphone

() Si la personne est mineure, merci de transmettre une autorisation écrite à la direction de l'accueil de loisirs.*

L'enfant fréquentera :

- l'accueil du matin (7h30-8h30) : Oui Non
- la restauration scolaire (11h30-13h30) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- l'accueil du soir (16h30-18h30 en maternelle ou 18h-18h30 en élémentaire) : Oui Non
- les études surveillées (16h30-18h00 pour les élémentaires) : Lundi Mardi Jeudi

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES:

- Réservation de dates obligatoire sur le portail citoyen ou par formulaire papier avant la date butoir.
- Règlement de fonctionnement des activités péri et extrascolaires disponible sur le site internet de la ville.

Les parents et responsables légaux autorisent :

- Les services municipaux à filmer ou à prendre en photo les enfants dans le cadre d'activités et à les utiliser sur les supports de diffusion et/ou lors de manifestations de la Ville.
 Oui Non
- La participation de l'enfant aux différentes sorties pédagogiques et la pratique de toutes les activités proposées y compris les activités sportives.
- Le transport de l'enfant dans un véhicule municipal ou en transport en commun.
- En cas d'urgence, à faire transporter (pompiers, SAMU) et/ou hospitaliser l'enfant pour y recevoir des soins et interventions médicales ou chirurgicales jugées nécessaires selon son état de santé.
- L'enseignant, en cas de retard, à confier l'enfant à l'accueil de loisirs. Cette prestation sera facturée aux tarifs en vigueur et selon le quotient familial.

Je soussigné (e) responsable légal de l'enfant
..... déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche qui seront réactualisés si nécessaire et atteste avoir pris connaissance du règlement des activités péri et extrascolaires en vigueur disponible sur le site internet de la ville.

La commune de Longjumeau collecte et traite les données personnelles recueillies dans ce formulaire, dans le cadre de missions d'intérêt public dont cet organisme est investi. Vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification auprès du responsable de traitement à courrier@longjumeau.fr

Date:

Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux):